



GÉNÉRALITÉS - AVERTISSEMENTS - INSTALLATION - ENTRETIEN

POÊLES À GRANULÉS

LUCA - ARTURO

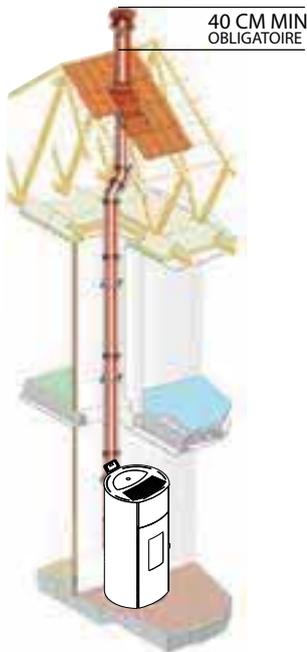
Attention!

Ce poêle ne dispose pas d'Avis Technique CSTB et peut être installé seulement en Zone 1 (voir photo jointe)



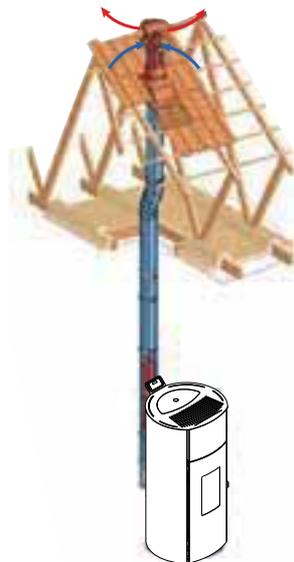
ZONE 1

Installation standard



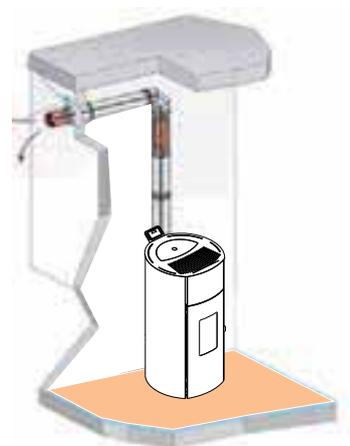
ZONE 2

Installation sans dépasser le faitage
Uniquement poêles étanches



ZONE 3

Sortie ventouse en façade
Uniquement poêles étanches
Attention aux vents dominants



*Le présent manuel fait partie intégrante du produit.
Il est conseillé de lire attentivement les consignes avant l'installation, l'entretien ou l'utilisation du produit.*

F

Cher client,

Nous souhaitons avant tout vous remercier de la préférence que vous nous avez accordée en achetant notre produit et vous félicitons pour votre choix.

Afin de vous permettre de profiter au mieux de votre nouveau poêle, nous vous invitons à suivre attentivement les instructions reportées dans cette notice.

MISE EN SERVICE INCLUSE; VOIR: WWW.CASATELLI.FR

Pièces sous garantie:

DURÉE DE LA GARANTIE					
	Non garanti	1 an	2 ans	5 ans	autre
Corps de chauffe			X		
Porte Poêle	X				
Carte électronique			X		

Pièces d'usure:

DURÉE DE LA GARANTIE					
	Non garanti	1 an	2 ans	5 ans	autre
Cendrier	X				
Bougies			X*		
Joints	X				
Vitres	X				
Habillage	X				
Creuset	X				
Moto-réducteur			X		
Ventilateur des fumées			X		
Ventilateur d'air			X		

*2 ans ou 2000 allumages

Pour activer la garantie veuillez remplir le formulaire sur le site www.casatelli.fr rubrique «garantie».

Pour activer la mise en service veuillez remplir le formulaire sur le site www.casatelli.fr rubrique «mise en service».

Pour toute demande de service après vente rapprochez-vous de votre revendeur ou remplissez le formulaire sur le site www.casatelli.fr.

INDEX

1 PRÉAMBULE

- 1.1 SYMBOLOGIE
- 1.2 UTILISATION
- 1.3 OBJECTIFS ET CONTENU DU MANUEL
- 1.4 ENTRETIEN DU MANUEL
- 1.5 MISE A JOUR DU MANUEL
- 1.6 GENERALITES
- 1.7 PRINCIPALES NORMES DE SECURITE DE REFERENCE A RESPECTER
- 1.8 GARANTIE LÉGALE
- 1.9 LIMITES DE RESPONSABILITÉ DU FABRICANT
- 1.10 CARACTERISTIQUES DE L'UTILISATEUR
- 1.11 ASSISTANCE TECHNIQUE
- 1.12 PIECES DETACHEES
- 1.13 PLAQUE SIGNALETIQUE
- 1.14 LIVRAISON DU POËLE

2 RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

- 2.1 RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATEUR
- 2.2 RECOMMANDATIONS POUR LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN
- 2.3 CONSIGNES DESTINEES A L'UTILISATEUR

3 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

- 3.1 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE
- 3.2 STOCKAGE DU GRANULÉS

4 MANUTENTION ET TRANSPORT

- 4.1 RETRAIT DU POELE DE LA PALETTE DE TRANSPORT

5 INSTALLATION

- 5.1 CONSIDERATIONS GENERALES
- 5.2 MESURES POUR LA SECURITE
- 5.3 LIEU D'INSTALLATION DU POËLE
- 5.4 AIR DE COMBUSTION
- 5.5 ÉVACUATION DE LA FUMÉE
- 5.6 MISE À NIVEAU DU POËLE
- 5.7 BRANCHEMENTS
- 5.8 OPTIMISATION DE LA COMBUSTION

6 ENTRETIEN

- 6.1 ENTRETIEN

7 DEMONTAGE ET MISE AU REBUT

1 PRÉAMBULE

Le produit visé par le présent manuel a été construit et assemblé suivant les prescriptions de sécurité indiquées dans les directives européennes de référence.

Ce manuel est destiné à l'usage des utilisateurs, des installateurs, poseurs et manutentionnaires des poêles. En cas de doute, sur le contenu de cette notice, et pour chaque éclaircissement, contactez le fabricant, ou la Station Technique Agrée, en citant le numéro du paragraphe faisant objet de la demande.

L'impression, la traduction et la reproduction, même partielle, de ce document doivent être soumis à autorisation écrite du fabricant.

Les informations techniques, les représentations graphiques et spécifiques, présentes dans cette notice, ne doivent pas être divulguées à un tiers.

Ne pas mettre en œuvre un poêle, si l'installateur ou le poseur n'a pas compris parfaitement ce qui est indiqué dans ce manuel. En cas de doute, demander toujours l'intervention d'un technicien agréé.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter toutes modifications spécifiques et techniques et/ou fonctionnelles sur le poêle, à tout moment, sans aucun préavis.

1.1 SYMBOLOGIE

Dans le présent manuel, le fabricant a voulu mettre en évidence les points suivants, par une symbologie:



INDICATIONS: Indications concernant l'utilisation correcte du poêle et la responsabilité des poseurs.



ATTENTION: Points sur lesquels, il convient d'avoir une particulière vigilance.



DANGER: Note d'une extrême importance pour la prévention des blessures ou des dommages matériels.

1.2 UTILISATION



Le produit visé par le présent manuel est un poêle destiné au chauffage de l'intérieur des habitations. L'appareil est alimenté automatiquement et fonctionne exclusivement à l'aide de granulés de bois.

Le chauffage fonctionne uniquement avec la porte du poêle fermée.

Vous ne devez jamais ouvrir cette porte pendant le fonctionnement du poêle.



L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ni par des personnes inexpérimentées, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier, par le biais d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions concernant l'utilisation de l'appareil.



L'utilisation prévue et les configurations indiquées du poêle ci-dessous sont les seules autorisées par le fabricant. Ne pas utiliser l'appareil de chauffage en désaccord avec les directives fournies.

1.3 OBJECTIFS ET CONTENU DU MANUEL

Le but de ce manuel est de fournir à l'installateur certaines règles fondamentales et les bases pour une bonne installation ainsi que la maintenance.

Le respect scrupuleux de ce qui est décrit dans ce manuel garantit un niveau élevé de sécurité et de longévité du poêle.

1.4 ENTRETIEN DU MANUEL

CONSERVATION ET CONSULTATION

Le manuel devra être soigneusement conservé et devra être disponible pour consultation par l'utilisateur ainsi que les professionnels intervenant pour le montage et l'entretien.

Le manuel de montage est une partie intégrante du poêle.

DÉTÉRIORATION OU PERTE

Si vous en avez le besoin: demander un nouvel exemplaire à votre revendeur.

VENTE DU POÊLE

À la rétrocession du poêle, l'utilisateur est tenu de remettre au nouveau propriétaire, le manuel.

1.5 MISE A JOUR DU MANUEL

Ce manuel est conforme aux connaissances techniques disponibles au moment de la commercialisation du poêle.

Les poêles vendus avec toute la documentation technique nécessaire ne sauraient être considérés non-conformes suite à d'éventuelles modifications ou applications de nouvelles technologies sur les appareils commercialisés par la suite.

1.6 GENERALITES

INFORMATIONS

Pour tout échange d'informations avec le fabricant du poêle mentionner le numéro de série et les données d'identification figurant dans la fiche technique dédiée.

RESPONSABILITÉS

La fourniture du présent manuel décharge le fabricant de toute responsabilité aussi bien civile que pénale en cas de dommages provoqués par le non respect, quand bien même partiel, des indications et instructions figurant dans le présent manuel.

Le fabricant décline également toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou non conforme de l'appareil, en cas de modification et/ou de réparations effectuées sans autorisation, de même qu'en cas d'utilisation de pièces détachées qui ne seraient pas d'origine, ou non adaptées au modèle du poêle, objet du présent manuel.

ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Les opérations de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié pour intervenir sur le modèle de poêle qui est référencé dans ce manuel.

RESPONSABILITÉS DES TRAVAUX D'INSTALLATION
La responsabilité de l'ensemble des travaux d'installation du poêle ne peut pas être considérée comme à la charge du fabricant.

- Seul l'installateur, est chargé d'effectuer les contrôles sur l'existence d'une entrée d'air de combustion et de sa section conformément aux normes en vigueur, ainsi que la conformité des solutions proposées pour l'installation du poêle conformément aux DTU 24-1 et 24-2 ainsi qu'à l'arrêté du 22 Octobre 1969.
- Il doit également satisfaire à toutes les normes de sécurité fixées par une législation spécifique en vigueur dans l'État où le poêle est installé.
- L'installateur devra posséder les qualifications

requis dans la directive européenne N° 2009/28/CE du 23/04/2009 JOUE du 05/06/2009 article 14-3.

UTILISATION

L'utilisation de l'appareil est soumise, ainsi que les exigences contenues dans le présent manuel, à la conformité de toutes les normes de sécurité fixées par la législation spécifique en vigueur dans l'Etat où il est installé.

1.7 PRINCIPALES NORMES DE SECURITE DE REFERENCE A RESPECTER

- A) **Directive 2006/95/CE**: «Matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension».
- B) **Directive 2004/108/CE**: «Le rapprochement des législations des États membres relatif à la compatibilité électromagnétique».
- C) **Directive 89/391/CEE**: «Mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et la santé des travailleurs au travail».
- D) **Règlement UE 305/2011** : «fixe les conditions harmonisées pour la commercialisation des produits de construction et abroge la directive 89/106/CEE».
- E) **Directive 85/374/CEE**: «En ce qui concerne le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres concernant la responsabilité des produits défectueux.»
- F) **Directive 1999/5/CE**: «concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité».

1.8 GARANTIE LÉGALE

Pour que l'utilisateur puisse profiter de la garantie légale, conforme à la directive 1999/44/CE, il devra scrupuleusement suivre les prescriptions contenues dans ce manuel, et en particulier:

- Toujours agir dans les limites d'utilisation du poêle.
- Veillez à ce que les opérations d'entretien nécessaires soient toujours effectuées à intervalles réguliers (selon les instructions du manuel d'entretien).
- Confier l'utilisation du poêle aux seules personnes possédant toutes les compétences nécessaires à cet effet.

Le non respect des instructions et recommandations des exigences contenues dans ce manuel a pour effet d'annuler immédiatement la garantie.

Ne sont pas couverts par la garantie tous les vices et défauts liés:

- à l'usure
- à une mauvaise maintenance
- au non nettoyage du produit
- à un usage non conforme à la notice d'emploi fournie avec le produit
- à une mauvaise installation

1.9 LIMITES DE RESPONSABILITÉ DU FABRICANT



Le fabricant est déchargé de toute responsabilité civile et pénale, directement ou indirectement dans les cas suivants:

- Installation non conforme aux normes et à la réglementation en vigueur dans l'Etat ou le poêle est installé.
- Manque d'entretien de la part de l'utilisateur ou de l'installateur.
- Non respect des instructions figurant dans le présent manuel.
- Installation faite par des personnes mal ou non formées.
- Utilisation non conforme aux consignes de sécurité.
- Modifications ou réparations effectuées sans l'autorisation du fabricant.
- Utilisation de pièces détachées qui ne sont pas d'origine pour le modèle de poêle.
- Des événements exceptionnels.

1.10 CARACTERISTIQUES DE L'UTILISATEUR



L'utilisateur du poêle doit être une personne adulte et responsable possédant les connaissances techniques et nécessaires pour procéder aux opérations d'entretien courant des composants mécaniques et électriques de l'appareil.



Veillez à ce que les enfants ne s'approchent pas tout près du poêle pour jouer alors qu'il est allumé.

1.11 ASSISTANCE TECHNIQUE

Les services d'assistance agréée sont en mesure de résoudre tout problème inhérent à l'utilisation et à l'entretien tout au long du cycle de vie du poêle.

Votre revendeur est à complète disposition de l'utilisateur pour fournir l'adresse du centre d'Assistance Technique Agréée le plus proche.

1.12 PIÈCES DÉTACHÉES

Veillez à faire usage exclusivement de pièces détachées d'origine.

Ne pas attendre l'usure complète des composants avant de procéder à leur remplacement.

Remplacer un composant avant son usure complète permet la prévention de sa rupture subite susceptible de provoquer des dommages physiques et/ou matériels.

Effectuer à intervalles réguliers les contrôles d'entretien indiqués dans le chapitre «Entretien et nettoyage».

1.13 PLAQUE SIGNALÉTIQUE

La plaque signalétique est apposée sur l'arrière du poêle et contient toutes les données caractéristiques du produit, y compris les références du fabricant, le numéro de matricule et le marquage CE.

1.14 LIVRAISON DU POÊLE

Le poêle est livré parfaitement emballé dans un carton ou un film thermorétractable et fixé sur une palette en bois qui permet de la manutentionner avec un chariot élévateur ou un autre engin de levage.

Le poêle est livré avec l'équipement suivant placé à l'intérieur:

- manuels d'instruction
- l'outil pour ouvrir la porte du foyer (seulement pour le modèle: Luca).

2 RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

2.1 RECOMMANDATIONS POUR L'INSTALLATEUR

Suivre les instructions de ce manuel.

Les instructions de montage et démontage du poêle sont disponibles uniquement pour les techniciens professionnels.

Dans le cas où l'installateur serait défaillant, veuillez nous contacter pour l'intervention d'un autre technicien agréé.

La responsabilité de travailler sur le poêle est, et reste, uniquement celle de l'installateur. Celui-ci est chargé de l'exécution de la visite technique et du conseil pour les meilleures solutions d'installation.

L'installateur doit se conformer à toutes les réglementations de sécurité locales, nationales et européennes et notamment aux DTU 24-1 et 24-2.

L'appareil doit être installé sur des sols avec une capacité portante suffisante.

Vérifiez que les prédispositions de l'apport d'air de combustion soient conformes au type d'installation.

Ne faites pas de connexions électriques avec des câbles volants ou temporaires non isolés.

 Ne pas brancher sur une multiarmée ou rallonge.

Vérifiez que la mise à la terre du système électrique soit efficace.

L'installateur avant de commencer les étapes de montage ou de démontage du poêle, doit se conformer aux précautions de sécurité requis par la loi et en particulier dans le cadre réglementaire du Code du Travail.

 Vérifier si les prédispositions du conduit de fumée et de la bouche d'air sont conformes au type d'installation.

 **L'ouvrage «conduit de fumée» est le domaine de l'installateur. Ce dernier est responsable de la construction ou du montage de l'ouvrage en conformité avec les plans et dimensionnement.**

2.2 RECOMMANDATIONS POUR LE RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN

-  • Suivre les instructions de ce manuel.
- Toujours utiliser un équipement de sécurité adéquat et d'autres moyens de protection.
- Avant toute opération de maintenance assurez-vous que le poêle, s'il vient d'être utilisé, soit complètement refroidi.
- Dans le cas où un seul des dispositifs de sécurité ne fonctionne pas, le poêle doit être considéré comme hors d'état de fonctionner.
- Retirez la amenée d'alimentation électrique avant de travailler sur des connecteurs électriques et électroniques à l'intérieur de l'appareil.

2.3 CONSIGNES DESTINÉES À L'UTILISATEUR



- Prévoir un lieu d'installation du poêle conforme à la législation locale, nationale et européenne.
- S'agissant d'un appareil de chauffage, les surfaces externes du poêle sont particulièrement chaudes. La prudence maximale est recommandée pendant son fonctionnement, notamment:
 - ne pas toucher et ne pas s'approcher de la vitre de la porte au risque de se brûler,
 - ne pas toucher au raccordement des fumées,
 - ne pas effectuer de nettoyage de quelque type que ce soit,
 - ne pas vider les cendres,
 - ne pas ouvrir la porte vitrée,
 - ne pas ouvrir le tiroir à cendre (s'il est prévu),
 - ne pas laisser approcher les enfants.
 - ne placez aucun objet sur le poêle.
- Observer les instructions reportées dans cette notice.
- Observer les instructions reportées sur les plaquettes appliquées sur le poêle.
- Les plaquettes sont des dispositifs de sécurité qui doivent être toujours parfaitement lisibles. En cas de détérioration ou d'illisibilité, elles doivent être remplacées en s'adressant au fabricant pour en demander les originaux.
- Utiliser uniquement du combustible conforme aux indications reportées dans le paragraphe relatif aux caractéristiques du combustible.
- Suivre scrupuleusement le programme d'entretien ordinaire et extraordinaire.
- Ne pas allumer le poêle sans avoir d'abord effectué l'entretien journalier préconisé dans le chapitre "Entretien" de cette notice.
- Ne pas allumer le poêle en cas de fonctionnement anormal, soupçon de rupture ou bruits insolites.
- Ne pas jeter d'eau sur le poêle en marche, y compris pour éteindre le feu dans le brasero.
- Ne pas éteindre le poêle en tirant le câble d'alimentation.
- Ne pas s'appuyer sur la porte ouverte car cela pourrait déstabiliser le poêle.
- Ne pas utiliser le poêle comme support ou ancrage de tout type.
- Ne pas nettoyer le poêle tant que la structure et les cendres ne soient pas complètement refroidies.
- Ne pas toucher la porte si le poêle est chaud.
- Opérer toujours avec calme et en sécurité maximale.
- En cas d'incendie dans la cheminée, éteindre le poêle.
- En cas de mal fonctionnement du poêle causé par un mauvais tirage du conduit de fumée, procéder à son nettoyage.
- Ne pas toucher les parties peintes pendant la marche du poêle pour ne pas les endommager.

3 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

3.1 CARACTERISTIQUES DU COMBUSTIBLE

Les granules (Fig. 3.1) proviennent des résidus de bois de différentes essences compressés mécaniquement dans le respect de l'environnement. C'est le seul combustible prévu pour ce type de poêle.

L'efficacité et le rendement thermique du poêle peuvent varier en fonction du type et de la qualité des granules utilisés.

Les caractéristiques des granules doivent être conformes aux exigences des normes ISO 17335-2 (Catégorie A1 ou A2).

Le poêle est équipé d'un logement de réserve des granules, dont la contenance est reportée dans le tableau des données dans la notice technique jointe.

La trémie de chargement est située dans la partie supérieure. Elle doit toujours pouvoir s'ouvrir pour charger les granules et doit rester fermée pendant la marche du poêle.

 Pour des raisons de sécurité et afin d'assurer le contrôle de la température, il est impératif de ne pas utiliser du bois traditionnel sous forme de bûches.

 L'appareil n'est pas un incinérateur et vous ne devez rien brûler qui ne soit pas du granulé de bois.

3.2 STOCKAGE DU GRANULÉS

 Les granulés doivent être stockés dans un endroit sec et pas trop froid.

Nous vous conseillons de conserver quelques sacs de granules dans le local où se trouve le poêle ou dans une pièce adjacente afin d'avoir une température et un taux d'humidité acceptables.

Les granulés humides et/ou froids (5°C) réduisent la puissance thermique du granulé et l'on doit procéder à plus de fréquence de nettoyage du brasero (imbrûlés).

Portez une attention particulière à l'entreposage et à la manutention des sacs de granulés afin d'éviter le concassage et la formation de poussière.

Vous risquez alors d'introduire de la sciure de bois dans le réservoir du poêle, et cela pourrait causer un bourrage ou un blocage de la vis d'alimentation et causer des dommages au moteur d'entraînement de la vis.



fig. 3.1

4 MANUTENTION ET TRANSPORT

Le poêle est livré complet avec toutes les pièces fournies.

Faites attention à la tendance au déséquilibre du poêle. Son centre de gravité est déplacé vers l'avant. Ne pas coucher l'appareil.

Veillez à bien tenir compte de ce qui précède, durant le déplacement du poêle sur sa palette de transport.

Durant le levage éviter les à-coups et les mouvements brusques.

Assurez-vous que le chariot élévateur ait une capacité supérieure au poids du poêle à soulever.

Le cariste sera seul responsable de la levée des charges.

 Veillez à ce que les enfants ne jouent pas avec les matériaux d'emballage (films plastiques et polystyrène par exemple). Risque d'étouffement!

4.1 RETRAIT DU POELE DE LA PALETTE DE TRANSPORT

Pour détacher le poêle de la palette de transport, suivre les instructions reportées dans le "Manuel du produit" joint.

« Les prescriptions suivantes sont conformes à la Réglementation Française. Pour les installations hors de cet Etat, c'est la Réglementation Locale en cours qui s'applique »

5 INSTALLATION

5.1 CONSIDERATIONS GENERALES

Il y a plusieurs facteurs qui rendent une combustion plus efficace en termes de performance thermique et à faible émissions de substances polluantes (monoxyde de carbone CO-).

Certains facteurs dépendent de l'appareil dans lequel la combustion a lieu alors que d'autres dépendent des caractéristiques environnementales, l'installation et le degré d'entretien effectués sur l'appareil.

Parmi les facteurs importants, il y a :

- L'air de combustion;
- Caractéristiques du système d'évacuation des produits de combustion. (Raccordement)
- Qualité du combustible (teneur en humidité et taille).

Dans les paragraphes suivants il y a des lignes directrices à respecter pour une performance maximale du produit acheté.

L'installation doit être réalisée par du personnel qualifié, conformément à la norme EN 10683-05.

L'installateur devra posséder les qualifications requises par la directive européenne N° 2009/28/CE du 23/04/2009 JOUE du 05/06/2009 article 14-3.

5.2 MESURES POUR LA SECURITE

La responsabilité des travaux effectués sur le lieu d'installation du poêle incombe à l'utilisateur, qui est aussi responsable de vérifier l'adéquation des solutions d'installation proposées.

L'utilisateur doit observer toute la législation locale, nationale et européenne en matière de sécurité

L'appareil doit être installé sur un sol d'une capacité portante suffisante.

Les instructions de montage et de démontage du poêle sont réservées aux techniciens spécialisés. Les utilisateurs sont invités à s'adresser à un centre SAV agréé pour avoir des techniciens spécialisés.

Vérifier toujours le professionnalisme et la préparation des techniciens à qui l'ont fait appel. Avant de procéder au montage ou au démontage du poêle, l'installateur doit observer les mesures de sécurité prévues par la loi, notamment :

- ne pas opérer dans des conditions difficiles,
- travailler en parfaites conditions psycho physiques et vérifier l'état de l'équipement de protection individuelle,
- porter des gants de protection,
- porter des chaussures de protection,
- utiliser des outils munis d'une isolation électrique,
- vérifier si la zone de travail est dégagée et sans obstacle.

5.3 LIEU D'INSTALLATION DU POÊLE

Le Manuel du Produit ci-joint indique les distances minimales en centimètres à respecter lors de l'installation du poêle par rapport aux cloisons et aux objets combustibles. En cas de cloisons/objets ininflammables, ces dimensions peuvent

être divisées par deux.

Protéger contre le rayonnement de la chaleur et le risque d'incendie toutes les structures qui pourraient prendre feu si elles sont exposées à trop de chaleur.

Les planchers en bois ou en matières inflammables, doivent être protégés par une base coupe-feu assez grande sous le poêle (Pp fig.5.2). Cette base peut être, par exemple, en acier, en ardoise, en verre trempé, ou en pierre, elle doit couvrir la surface du plancher sous le poêle et le raccord du tuyau de fumée, et elle doit dépasser à l'avant de 50 cm.

Le fabricant n'assume aucune responsabilité pour tout changement dans les caractéristiques du matériel constituant le plancher sous l'appareil.

Les éventuels éléments en bois (poutres) ou en matériaux inflammables situés près du poêle doivent être protégés avec du matériau ignifuge.

Le poêle doit être installé à 150 cm (de la partie frontale du poêle) au moins des cloisons ou des objets inflammables.



Fournir un espace technique disponible pour toute maintenance.

N'oubliez pas de respecter les distances minimales entre toutes matières inflammables et le poêle, ainsi que les tubes. Ces distances sont imprimées sur la plaque signalétique des tubes de raccordement ou du conduit métallique. Ceux-ci doivent porter le marquage CE. Pour le combustible bois doit être marqué G xx (G indique que le raccordement résiste au feu de cheminée et xx est la distance de sécurité minimale en mm imprimé sur la plaque signalétique des tubes) (Fig. 5.2).

Pi = Paroi inflammable

Pp = Protection du plancher

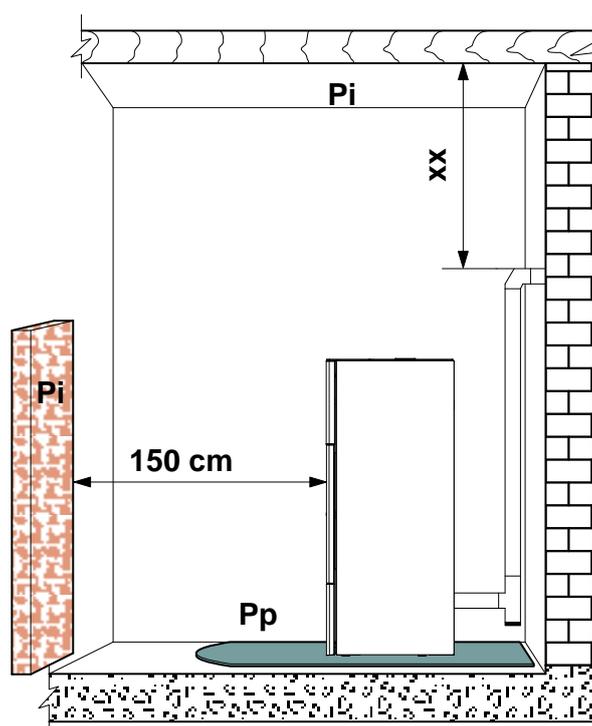


fig. 5.2

5.4 AIR DE COMBUSTION

! Le poêle lors de son fonctionnement, prend beaucoup d'air (de 9 à 15 m³/h de air pour 1 kg de combustible) dans l'environnement où il se trouve, cet air devrait être rétabli grâce à une amenée d'air extérieur à la pièce (Fig. 5.3 - PA = Bouche d'air).

Réaliser la amenée d'air sur le mur, l'arrivée d'air à l'arrière du poêle ne doit pas être obstruée.

Si la paroi derrière le poêle est un mur extérieur, percer un trou pour l'entrée d'air de combustion à une garde au sol d'environ 20-30 cm. Il faut placer à l'extérieur une grille d'aération permanente. Dans les zones venteuses et exposées il faut prévoir un chapeau de protection.

Assurez-vous que l'entrée d'air est positionnée de manière à ne pas être bloquée accidentellement. (Empilage de matériaux à l'extérieur contre la grille).

Le Manuel du Produit ci-joint indique les dimensions minimales en centimètres de la amenée d'air.

S'il n'est pas possible d'effectuer une canalisation d'air directe dans le mur.

Pour les vides sanitaires présentant de l'humidité il est conseillé de canaliser l'arrivée d'air du poêle a l'extérieur du vide sanitaire.

Les DTU 24-1 et 24-2 doivent être respectés ainsi que l'arrêté du 22 OCTOBRE 1969. Le Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) au § 23-1 spécifie les conditions d'entrée d'air dans les logements et signale que les entrées d'air ne doivent pas être obstruées par l'utilisateur.

Si il y a d'autres appareils de chauffage, il faut dans chaque locaux une amenée d'air de combustion pour assurer le volume d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les dispositifs.

Lorsque, dans la pièce où se trouve le poêle est présente une extraction d'air motorisée (VMC) un mauvais fonctionnement pourrait être causé par un manque d'air de combustion pour l'appareil.

L'arrêté du 23/02/2009 indique une section minimale de 50 cm² pour un poêle à combustible solide dont la puissance n'excède pas 25 KW.

Le décret N° 2008-1231 article R131-1 (monoxyde de carbone) réglemente les entrées d'air.

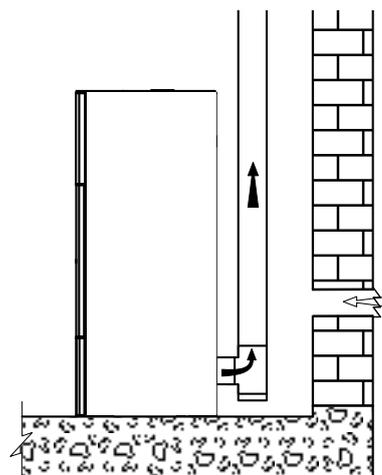


fig. 5.3

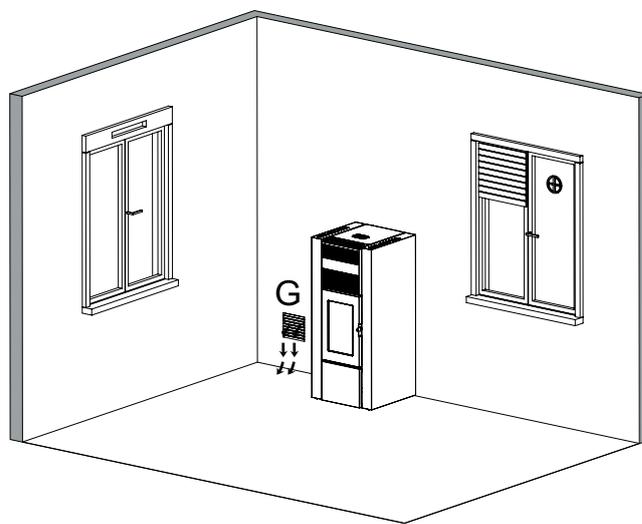


fig. 5.4

« Les prescriptions suivantes sont conformes à la Réglementation Française. Pour les installations hors de cet Etat, c'est la Réglementation Locale en cours qui s'applique »

5.5 ÉVACUATION DE LA FUMÉE

Le poêle fonctionne avec la chambre de combustion sous pression négative. Il est essentiel de s'assurer que le tuyaux de raccordement soit étanche.

- ! S'assurer que le conduit de fumée soit construit selon la réglementation et qu'il soit auto portant afin d'éviter qu'il prenne appui sur le poêle.

Après avoir choisi un endroit convenable pour l'installation et compte tenu des règles énumérées dans les paragraphes précédents, définir l'emplacement du conduit d'évacuation des fumées. Les raccordements pouvant être utilisés doivent comporter obligatoirement un marquage **CE** qui définit d'après les essais de son constructeur, l'utilisation possible avec un combustible solide.

Il est obligatoire d'avoir un conduit isolé lorsque celui-ci est situé à l'extérieur de l'habitation et sa hauteur doit dépasser le faitage de 40 cm conformément à l'arrêté de 1969. Ce conduit ne doit rien avoir autour dans un rayon de 8 mètres (Zone 1).

Le raccordement du poêle doit être le plus court possible et ne doit pas dépasser 2 coudes à 90° (1 coude à 90° = 2 coudes à 45°). Ces coudes doivent être posés le plus éloigné de la sortie du poêle

Le Tè à la sortie de l'appareil n'est pas compté.

- ☞ Il est nécessaire de prévoir un Tè tampon au niveau de la sortie de la fumée (Fig. 5.7a).

Les sections horizontales doivent avoir une longueur maximale de 1 m avec une pente ascendante de 3-5%.

- ! Les raccordements des fumées doivent être à distance réglementaire des parois combustibles ou incombustibles suivant le DTU, à savoir 3 fois le diamètre si la paroi est en matériaux combustibles avec un minimum de 375 mm, et 1,5 fois le diamètre si la paroi est incombustible avec un minimum de 200 mm.

Le raccordement doit être accessible sur tout son parcours.

Le raccordement ne doit pas se faire sur un conduit utilisé par d'autres appareils (chaudières, poêles, cheminées, etc.), ou systèmes d'extraction d'air (hottes, événements, etc.).

Il est interdit de poser des clapets, des trappes de visite ou des modérateurs de tirage.

Pour le conduit, nous préconisons une hauteur limite de 10 mètres équivalent (à une altitude de moins de 800 mètres) avec Ø 80 mm (Fig. 5.8).

Au-delà: note de calcul.

Si vous rencontrez un problème, contacter le support technique.

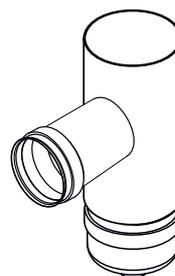
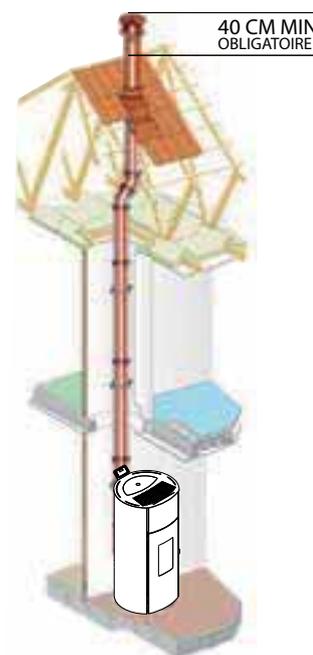


Fig. 5.7a

ZONE 1

Installation standard



Poêle à granules non étanche ZONE 1		
conduit tubé	80mm	100mm
Hauteur mini	3 m*	note de calcul
Hauteur maxi	10 m*	note de calcul
Particularité	* Hauteur du conduit à une altitude <800 mètres. Longueur total du conduit calculé de la sortie de fumées du poêle juste qu'à la sortie due toit antivent.	

5.5.1 Évacuation par le toit à travers un conduit traditionnel

Le conduit de cheminée pour les gaz d'échappement doit être certifié selon les normes EN 1856 -1-2 - EN 1857 - EN 1443 - EN 13384-1-3 - EN 12391-1 en ce qui concerne la taille et les matériaux utilisés dans la construction.

Les cheminées en ruine, construites avec des matériaux inadaptés (ciment, acier galvanisé, etc. rugueuses ou poreuses à l'intérieur) sont illégales et mettent en péril le bon fonctionnement du poêle.

Les conduits traditionnels peuvent être utilisés après tubage si celui-ci est nécessaire.

Chaque installateur devra fournir en conformité avec les DTU la fiche de calcul suivant la norme EN 13384-1.

Pour améliorer l'isolation du conduit, il est conseillé d'isoler au maximum celui-ci pour éviter la condensation et le point de rosée. Les températures de sortie des d'un poêle à granulés sont inférieures à celle des poêles à bûches.

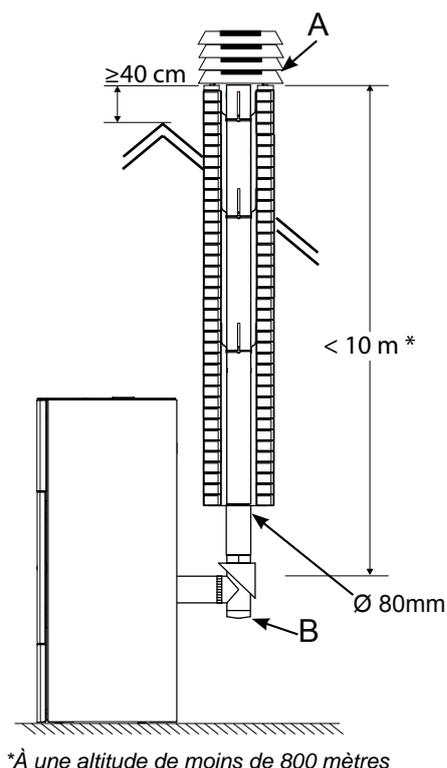
Pour l'isolation, utilisez uniquement des produits autorisés par les DTU ou possédant un avis technique CSTB.

Respecter les règles suivantes:

- les fumées peuvent être évacuées directement sur un conduit ancien si il a une section jusqu'à 15 x 15 cm ou 150 mm de diamètre et muni d'une trappe de visite.

Dans le cas d'une importante section de la cheminée, il est nécessaire de tuber la cheminée avec gaine en inox double peau (diamètre en fonction de l'accès) (Fig. 5.9). Respecter le DTU pour ce qui concerne sa mise en œuvre et le DTA du CSTB.

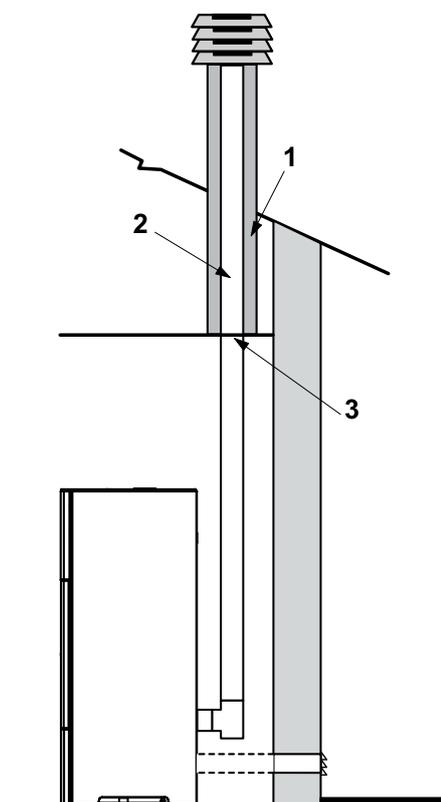
Éviter tout contact avec des matières combustibles (poutres) et en tout cas respecter les distances de sécurité.



A) Sortie de toit antivent

fig. 5.8

B) Inspection



- 1) Isolant autorisé sous Atec ou DTA
- 2) Tubage inox double peau
- 3) Panneau de fermeture

fig. 5.9

« Les prescriptions suivantes sont conformes à la Réglementation Française. Pour les installations hors de cet Etat, c'est la Réglementation Locale en cours qui s'applique »

5.6 MISE À NIVEAU DU POÊLE

Le poêle doit être posé de niveau et d'aplomb avec l'aide d'un niveau à bulle. Il peut être réglé en utilisant les pieds de réglage (Fig. 5.10).

AB = Niveau à bulle

5.7 BRANCHEMENTS

5.7.1 Raccordement électrique

Il suffit de brancher le poêle sur le secteur grâce à la prise (rallonge électrique interdit).

Le raccordement électrique (prise) doit être facilement accessible après l'installation du poêle, et doit rester visible.

- ! Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un technicien qualifié afin d'éviter tout risque.

5.7.1.1 Mise à la terre

Il est impératif que l'installation soit équipée d'une amenée de terre et d'un disjoncteur en conformité avec les normes en vigueur (Fig. 5.11).

- ! Le conduit de fumée métallique peut être équipé de sa propre connexion à la terre.

5.7.2 Branchement à un chrono-thermostat extérieur

Il est possible de connecter un chrono-thermostat extérieur qui éteint et allume le poêle en fonction de la température programmée.

Pour la connexion, voir le schéma de câblage dans les spécifications.

5.8 OPTIMISATION DE LA COMBUSTION

Une combustion optimale est liée à différents facteurs (type d'installation, conditions de fonctionnement et d'entretien, qualité du combustible etc..)

A la mise en service il est possible de régler la combustion du poêle.

En règle générale, si à la fin de la combustion, dans le brasero il y a beaucoup de résidus, vous pouvez modifier la configuration du combustible (voire à la section « **Optimisation de la combustion** » de la notice d'emploi, tableau de commande).

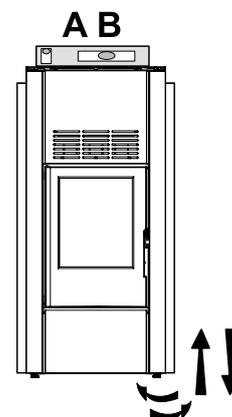


fig. 5.10

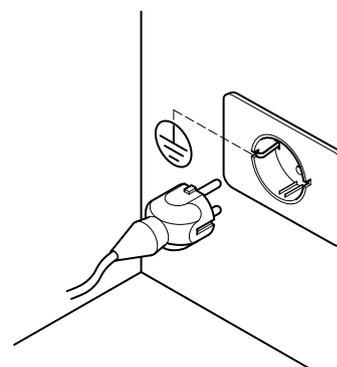


fig. 5.11

6 **ENTRETIEN**

6.1 **ENTRETIEN**

Les opérations d'entretien doivent être réalisées par un centre agréé.

Avant d'effectuer toute opération d'entretien, adopter les précautions suivantes :

- Veiller à ce que toutes les parties du poêle soient froides.
- Vérifier que toutes les cendres sont éteintes.
- Porter les équipements de protection individuelle prévus par la directive 89/391/CEE.
- Désactiver le disjoncteur principal.
- Vérifier que l'alimentation ne peut pas être rétablie accidentellement. Débrancher la fiche de la amenémurale.
- Toujours travailler avec des outils appropriés aux opérations d'entretien.
- A la fin des opérations d'entretien ou de réparation et avant de remettre le système en service, remonter toutes les protections et réactiver tous les dispositifs de sécurité.

6.1.1 **Ramonage de conduit de fumée**

Le ramonage doit être réalisé 2 fois par an dont 1 fois pendant le période de chauffe.

En présence de tronçons horizontaux, vérifier et enlever le dépôt de cendres et de suie éventuels avant qu'il bloque le passage des fumées.

Si le nettoyage n'est pas fait ou s'il est mal réalisé, le poêle risque de mal fonctionner

- mauvaise combustion
- vitre qui noircit
- bourrage du brasero et accumulation de cendres et de granules
- dépôts de cendre et incrustations excessives au niveau de l'échangeur avec mauvais rendement.

6.1.2 **Entretien du poêle**

A effectuer au moins une fois par an ou dès que le poêle en signale la nécessité.

Pendant l'entretien, le technicien devra :

- effectuer un nettoyage précis et complet du passage des fumées
- vérifier l'état et l'étanchéité de tous les joints.
- vérifier l'état et la propreté de tous les composants internes
- vérifier l'étanchéité et le nettoyage du raccord d'évacuation des fumées
- enlever le dépôt éventuel de résidus de granules dans le réservoir
- vérifier le bon fonctionnement du poêle
- réinitialiser les avis ou alarmes (les thermostats à réactivation manuelle se trouvent à l'arrière du poêle à proximité de la sortie du câble d'alimentation).

PROGRAMME DE CONTRÔLE ET NETTOYAGE PAR L'UTILISATEUR

Fréquence		A chaque allumage	Hebdomadaire	2 fois par an	Annuelle
Brasero	Vider les cendres résiduelles dans le brasero. Attention, un aspirateur adapté pour les cendres est nécessaire.	X			
Foyer, Cendrier et Fourreau "porte-résistance"	Vider le cendrier. Aspirer / Retirer les cendres qui peuvent se déposer dans le foyer et sur le fourreau "porte-résistance".		X		
Vitre	Fréquence variable en fonction de la qualité des granulés de bois et de la puissance programmée.	X	X		
Échangeurs et Collecteur de fumée	Enlever les résidus éventuels au niveau du collecteur de fumée. Nettoyer les tubes d'échange.			X	
Réservoir à granulés	Aspirer avant le début de la saison de chauffe pour éliminer les poussières de granulés. S'assurer que les éventuels granulés restants ne sont pas humides.				X
Joint porte et brasero*	Vérifier l'étanchéité du produit. Changer les joints selon besoin.				X
Extracteur et ventilateur*	Nettoyage de l'extracteur. Nettoyage du ventilateur d'air ambiant.				X
Conduit évacuation des fumées*	Ramonage.			X	

(*) **à effectuer par un prestataire qualifié / la fréquence est fonction des règles départementales et/ou municipales et/ou des demandes des assurances.**

7 DÉMONTAGE ET MISE AU REBUT

Le démontage et la mise au rebut du poêle sont à la charge et sous la responsabilité exclusive du propriétaire, qui devra agir dans l'observance de la législation en vigueur dans son pays en matière de sécurité et de préservation de l'environnement.

Le démontage et la mise au rebut du poêle peuvent être confiés à des tiers à condition qu'il s'agisse d'entités autorisées au ramassage et au traitement des déchets en question.

 **INDICATION:** respecter toujours la législation en vigueur dans le pays où s'opère le traitement des déchets et éventuellement pour la déclaration de mise au rebut.

! **ATTENTION:** Toutes les opérations de démontage doivent s'effectuer avec le poêle éteint et débranché du secteur.

- enlever tous les composants électriques
- trier les accumulateurs prévus dans les cartes électroniques,
- faire appel à des entreprises spécialisées pour traiter la structure du poêle.

! **ATTENTION:** Il est interdit d'abandonner le poêle n'importe où, car cela constituerait un grave danger pour les hommes et les animaux.

En cas de dommages à des personnes et à des animaux, la responsabilité en incombe toujours au propriétaire.

Lors du démontage, détruire le marquage CE, cette notice et les autres documents relatifs à ce poêle.

Le symbole barré de la boîte de tri indiqué sur l'étiquette du produit, indique que le produit à la fin de sa vie, doit être évacué séparément des autres déchets.

Aux sens de l'article.13 du Décret législatif n°151 du 25 Juillet 2005 de réalisation de la Directive 2002/96/CE du 23 Février 2003 sur les Rebus des Appareillages Electriques et Electroniques relatifs aux mesures et procédures visant à prévenir la production des déchets des appareillages électriques et électronique, dénommée RAEE. Promouvoir la réutilisation, le recyclage et autres formes de récupération de façon à réduire la quantité de déchets en améliorant leur écoulement par l'intervention des différentes parties participant au cycle de vie de tels produits.





Palazzetti Lelio s.p.a.

Via Roveredo, 103
cap 33080 - Porcia (PN) - ITALY
Internet: www.casatelli.fr
e-mail: info@casatelli.fr